

CHAMPIONNATS AVVF INDIVIDUELS PAR CATÉGORIES D'ÂGE 2023

Le CTT Rossens a le plaisir de vous inviter aux Championnats AVVF Individuels par catégories d'âge 2023.

Date : DIMANCHE 24 septembre 2023, dès 08h30

Lieu : Salle de sport de Farvagny, Chemin des Cleyettes 51, 1726 Farvagny

Un parking gratuit est à disposition.

SÉRIES PLANIFIÉES

Certaines séries ont été directement regroupés en raison du manque potentiels de licenciés.

Simples :

Messieurs	O40 / O50 / O60 / O 65 / O70-O90
Dames	O40-O90
Garçons	U11 / U13 / U15 / U17 / U19
Filles	U11-U15 / U17-U19

Doubles :

Messieurs	O40 / O50 / O60 / O 65 / O70-O90
Dames	O40-O90
Garçons	U11 / U13 / U15 / U17 / U19
Filles	U11-U19
Mixtes	U11-U19 / O40-O90

INSCRIPTIONS

Par le formulaire en ligne, jusqu'au **mardi 12 septembre 2023 à 23h59**, à l'adresse :

<https://pyngpong.info/avvf-categories-2023>

Il est nécessaire d'avoir créé un compte (gratuit et rapide) pour s'inscrire ou sinon, en cas de difficultés, passer par son club ou le JA.

FINANCES D'INSCRIPTION

Toutes les séries de simple, par série	Fr. 10.00
Toutes les séries de double, par série	Fr. 5.00
Carte de tournoi, par joueur / joueuse	Fr. 4.00

Les clubs recevront une facture par courriel à l'adresse de leur caissier, dès les tirages au sort effectués avec le décompte de leurs joueurs inscrits.

Une fois les tirages réalisés, les finances d'inscription sont dues pour les joueurs y figurant. En cas d'absence non excusée avant 08:30 le dimanche 24 septembre 2023, le montant des frais d'inscription est majoré d'une amende selon le RF STT (+ CHF 20.-).

JURY

Président :	Christophe Skultety, CTT Rossens
Membres :	Thang Muon Snga, CTT Rossens
	Fabrice Descloux, AVVF

JA ET TIRAGE AU SORT

JA : Pascal Scarpati Courriel : pascal.scarpati@bluewin.ch Portable: 079 471 01 03

Tirage: Jeudi 14 septembre 2023, 20h00, publié à l'adresse suivante:

<https://pyngpong.info/avvf-categories-2023>

SÉRIES, CATEGORIES ET HORAIRES DEFINITIFS

En fonction des inscriptions effectives après la fermeture du formulaire, les séries, catégories et/ou systèmes de jeu pourront être modifiés ou adaptés par le JA dans l'intérêt sportif de la compétition (p.ex. regroupement de séries ou de catégories).

Les horaires de début des séries ainsi que ceux des remises de médailles seront communiqués sur le site pyngpong.info et par e-mail aux responsables techniques et jeunesse des clubs ayant des joueurs inscrits, dans les 10 jours avant la compétition.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. Nous vous rappelons toutefois les dispositions suivantes :

- Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés au sein d'un club de l'AVVF appartenant aux catégories U11 à U19 (jeunesse) ainsi que O40 à O90 (seniors).
- L'inscription en "libre / disponible" pour les doubles est acceptée et, lors du tirage, le JA formera les paires selon le RS STT. Les joueurs n'ayant pas pu être appariés ne payeront pas la finance d'inscription de la série.
- Pour les doubles, la formule de jeu est l'élimination directe.
- Pour les simples, la formule de jeu est par groupes de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par groupe, puis un tableau à élimination directe.
- Les Dames / Filles ne sont pas admises dans les séries Messieurs / Garçons, sauf en cas de regroupement par manque d'inscriptions.
- Les balles utilisées seront des DHS*** (prêtées par les organisateurs) de couleur blanche, et par conséquent les tenues (t-shirts, maillots, shorts ou jupettes) devront être de couleur nettement différent de blanc.
- Sont réservées les dispositions du règlement financier de STT fixant l'amende en cas d'absence non excusée (amende CHF 20.-).
- Pour annoncer leur absence **avant** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de le faire par leurs propres moyens en se désinscrivant sur la plate-forme PyngPong (login nécessaire).
- Pour annoncer leur absence **après** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de le faire de préférence en utilisant la fonction « Annonce au JA ton absence à la manifestation » sur la page du tournoi de la plate-forme PyngPong (login nécessaire), ou sinon directement par e-mail auprès du JA (adresse e-mail en haut de cette page).
- Responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident ; les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC).

BUVETTE ET RESTAURATION

Un stand de nourriture asiatique ainsi qu'une buvette avec boissons fraîches, chaudes et petite restauration sera à disposition des participants et spectateurs.

Le CTT Rossens se réjouit de vous retrouver pour ces Championnats AVVF Individuels par catégories d'âge et vous présente ses salutations sportives.

CTT Rossens, le 14 août 2023